



## Plus de réponse de mon employeur suite a ma demission

-----  
Par pti28

Bonjour,

La semaine dernière, j'ai remis, en main propre, ma lettre de demission à mon employeur. Dans laquelle je lui demande, par dérogation, de ne pas effectuer mon préavis (2 semaines dans le transport). Je n'ai obtenu aucune réponse à ce sujet.

J'ai aussi, oublié de demander un recepissé, belle erreur de ma part.

Dans mon travail nous avons les heures de départ la veille pour le landemain. Sauf que depuis ce jour, bizarrement, je ne reçois plus ces heures de départ.

Soit, je me dis, que peut-être ma demande a t'elle été acceptée. Mais je m'inquiète un peu (beaucoup).

J'envoie donc des messages à ma RH, qui semble t'il, les voit/lit, mais n'y répond pas.

De ce fait, je ne sais, ni si ma démission est prise en compte, ni si ma demande de dérogation à ma période de préavis a été acceptée ou non.

Ce n'est qu'une opinion, mais mon employeur semble intentionnellement me laisser dans le flou, d'autant que je n'ai toujours pas reçu mon salaire du mois de septembre (j'ai démissionné le 1er octobre).

Que puis-je faire ?

Bien à vous,

Cordialement,  
pti28

-----  
Par kang74

Bonjour

C'est quand même à vous de vous renseigner car sauf dispense de préavis écrite , vous devez effectuer votre préavis et vous présenter à votre travail.

Et pour le moment, vous n'avez même pas la preuve que votre employeur est au courant de votre démission .

Présentez vous à votre poste le plus tot possible .

-----  
Par pti28

Bonjour,

Merci pour votre réponse.

Alors, j'ai remis cette lettre directement à ma RH, donc ils sont au courant, mais, effectivement il manque le recepissé.

Quand au fait de ce renseigner, ok, c'est bien ce que je fais, mais aucune réponse de la dite RH.

-----  
Par kang74

Je vous ai dit de vous présenter dans l'entreprise puisque vous devrez être en préavis sauf mention contraire de votre employeur